

211C1990
FR0010336222-OP038-RO15

4 novembre 2011

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

FLIR SYSTEMS ADVANCED THERMAL SOLUTIONS

(Ex. Alternext)

Le Crédit Nord a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions FLIR SYSTEMS ADVANCED THERMAL SOLUTIONS¹ (ci-après : « FLIR SYSTEMS ATS ») (Ex. CEDIP INFRARED SYSTEMS), soit du 21 octobre au 3 novembre 2011 inclus, la société FLIR Systems Holding France a acquis 574 action FLIR SYSTEMS ATS au prix unitaire de 17,50 €.

A la clôture de l'offre publique de retrait, FLIR Systems Holding France détient 3 424 061 actions FLIR SYSTEMS ATS représentant 6 637 548 droits de vote, soit 99,96% du capital et au moins 99,96% des droits de vote de cette société².

Conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées ce jour à l'initiateur de l'offre, l'initiateur ayant déposé sur un compte bloqué ouvert au Crédit du Nord les fonds correspondant à l'indemnisation de ces titres, soit 17,50 € par action nets de tous frais.

¹ Dont les actions ont été radiées d'Alternext le 15 avril 2008

² Sur la base d'un capital composé de 3 425 500 actions représentant au plus 6 640 221 droits de vote.